



PROTHESISTE CAPILLAIRE (40H)

La perte des cheveux due aux traitements contre le cancer est une étape redoutée par les client(e)s. Même temporaire, elle transforme leur apparence et renvoie une image marquée par la maladie. Face à cette épreuve, ils recherchent des solutions adaptées mais aussi une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé. Vous êtes professionnel de la coiffure ou professionnel de la santé et souhaitez proposer un service dédié aux personnes concernées ? Cette formation vous fournira les aptitudes requises pour obtenir l'agrément CPAM en tant que prothésiste capillaire agréé et offrir un accompagnement expert et bienveillant à votre clientèle

Objectifs de la formation

- Comprendre les besoins spécifiques des client(e)s et leur offrir un accompagnement sur mesure.
- Découvrir les différents types de prothèses capillaires et apprendre à les adapter à chaque personne
- Acquérir les techniques de pose, d'ajustement et d'entretien des chevelures de remplacements.
- Apporter un conseil global en proposant également des accessoires comme les turbans, bonnets, foulards
- Maîtriser les démarches administratives pour guider vos clients(e)s dans la prise en charge.

Contenu de la formation

- Le cadre réglementaire et compréhension du métier
- Présentation des différentes gammes de chevelures pour hommes, femmes et enfants
- Analyse des structures de montages et choix des prothèses selon chaque profil.
- Accompagnement du patient : de la première consultation à sa rémission
- Les différentes techniques d'entretien pour les prothèses capillaires.
- Explication des modalités de prise en charge.
- Mise en pratique d'ateliers pour renforcer les acquis.
- Partie réglementaire : matériaux vigilance

Le programme

Cadre réglementaire et compréhension du métier

- Prescription des prothèses capillaires
- Comment démarrer le métier de prothésiste capillaire

Prise en charge et entretien

- Prise en charge CPAM : Ordonnance conforme, documents requis (feuille de soins, devis reste à charge mutuelle).
- Posture professionnelle : Outils de communication adaptés, les étapes du premier entretien

Environnement Capillaire

- Connaissance des différentes prothèses capillaires : Différentes classes et formes de fabrication, composants et matériaux.
- Information et sensibilisation sur l'alopécie et chute de cheveux

Gestes Techniques (Niveau 1)

- Connaissance des différentes prothèses capillaires, comment la poser, l'ajuster et la réparer
- Information et sensibilisation à la chimiothérapie.

Organisation et méthodes d'animation

- Méthodes : Expositive (apports théoriques), démonstrative (démonstrations pratiques), interrogative (interactions et réflexions avec les participants)
- Entraînements : Quiz d'évaluation, Exercices pratiques, mises en situations, QCM final

En fin de formation

Cette formation vous fournira les aptitudes requises pour obtenir l'agrément CPAM en tant que prothésiste capillaire et offrir un accompagnement expert et bienveillant à votre clientèle.

Un dossier durant la formation sera remis aux participants.

Dates de formation

La durée de cette formation en présentiel est de 5 jours consécutifs.

Dates à découvrir sur le site esoop.fr

NOMBRE DE PLACE LIMITÉ
10 personnes

Coût de la formation

Formation Complète

- 2500€ Net de Taxe dont 1000€ d'acompte

Le coût de la formation peut être payé en plusieurs fois et supporté par un financement privé (employeur) ou public (OPCO, Transition Pro, Pôle Emploi, AGEFIPH...), ou personnel
Mesure fiscale de crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise : Décret N°2006-1040 du 23/08/2006

Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation seront égaux à l'acompte perçu au moment de l'inscription

Intervenant

Véronique SCHOENDORFF

- Diplôme de socio-coiffeuse (RNCP)
- Certification de prothésiste capillaire
- Certification de délivrance de prothèses mammaires externes (obtenue à l'ESOOP)
- Certification de formatrice

Public concerné

- Professionnels de la coiffure ou perruquier posticheur
- Professionnels de la santé

Lieu de formation

École Supérieure d'Orthopédie ESOOP
8 rue Maryse Bastié - 69500 LYON-BRON

Nos certifications

ESOOP, prestataire d'actions de formation, atteste aux 28 indicateurs de la qualité du processus mis en œuvre par les actions concourant au développement des compétences pour la certification QUALIOPI. (certificat n°FR 085498-1)

Comment postuler à la formation ?

Il suffit de remplir le dossier de candidature, verser 1000€ d'acompte et régler le solde une semaine avant le début de la formation

En fin de formation, le stagiaire recevra une attestation de formation essentielle pour l'agrément CPAM